

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine¹.

Statut patrimonial municipal - Montréal métropole moderne

A09-SC-06

Localisation :	Arrondissement de Ville-Marie
Reconnaissance municipale :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle <i>Square Dorchester et place du Canada</i>
Reconnaissance provinciale :	Gare Windsor : monument historique classé (2009-02-12)

Le Conseil émet un avis sur la recevabilité de la demande de constitution d'un site du patrimoine portant le titre *Montréal métropole moderne* et dont le territoire est délimité à l'ouest par la rue Peel, au sud par la rue Saint-Antoine, à l'est par la rue University et au nord par les rue Cathcart et Sainte-Catherine, déposée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

NATURE DES TRAVAUX

Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal a préparé un projet de constitution d'un site du patrimoine. Intitulé *Montréal métropole moderne*, celui-ci couvre un territoire caractérisé par l'adossement de deux espaces urbains aux attributs morphologiques singuliers et contrastés, correspondant d'une part, à l'ouest, à l'ensemble composé du square Dorchester et de la place du Canada et de leurs rives et d'autre part, à l'est, au nouveau centre des affaires de Montréal, bordé par les rues Mansfield, Cathcart, University et Saint-Antoine.

La demande porte sur la recevabilité du projet de constitution du site du patrimoine *Montréal métropole moderne*.

¹Règlements de la Ville de Montréal 02-136 et 02-136-1

DOCUMENTS CONSULTÉS

Claude Cormier, architectes paysagistes Inc., Groupe Cardinal Hardy et Teknika-HBA, en collaboration avec Éclairage Public, Luc Nadeau ingénieurs forestiers, Jonathan Cha, Trevor Gillingwater. *Réaménagement et mise en valeur du square Dorchester et de la place du Canada*. Présentation « PowerPoint », 26 octobre 2009.

Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise. *Site du patrimoine du centre-ville moderne de Montréal* (titre provisoire). Présentation « PowerPoint », 23 février 2009.

Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise. *Site du patrimoine Montréal métropole moderne* (titre provisoire). Présentation « PowerPoint », 23 avril 2009.

Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise. *Site du patrimoine « Montréal métropole moderne »*. Présentation « PowerPoint », 7 décembre 2009.

Ville de Montréal, Direction des grands parcs et de la nature en ville. *Projet de réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada*. Présentation « PowerPoint », 26 octobre 2009.

ANALYSE DU PROJET

Le territoire considéré, soit l'ensemble composé du square Dorchester et de la place du Canada et de leurs rives, d'une part, et le nouveau centre des affaires de Montréal, créé à partir de la gare centrale et bordé par les rues Mansfield, Cathcart, University et Saint-Antoine, d'autre part, est névralgique dans le développement de Montréal; un ensemble de phénomènes y ont pris place, le square étant l'ancrage prestigieux né avec le déplacement du centre-ville, et en particulier des activités financières, depuis la rue Saint-Jacques vers le boulevard René-Lévesque (auparavant Dorchester). La richesse du secteur réside tout particulièrement dans la superposition des couches historiques qui se sont succédé.

Le BPTÉ a choisi de privilégier, pour constituer ce site du patrimoine, un angle plus abstrait que l'approche usuelle de détermination des sites du patrimoine fondée sur « la reconnaissance de l'intérêt exceptionnel d'un ensemble dont la logique d'organisation spatiale ordonnance l'ensemble des composantes » (Ville de Montréal, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, 7 décembre 2009, p. 2). Une telle approche mise sur un caractère généralement homogène et sur des témoins matériels clairement identifiables du phénomène historique. Au contraire, le territoire considéré ici est le support d'un ensemble de thématiques qui pourraient elles-mêmes soutenir différents découpages regroupant différents témoins matériels.

Le BPTÉ invoque six grands motifs pour constituer ce territoire en site du patrimoine, qu'elle formule comme suit :

1. *Le développement, en contigu et en synergie, de deux formes urbaines distinctes : le square Dominion et l'ensemble moderne consolidant le centre-ville dans les années 1950-1960*
2. *Le rôle moteur de deux compagnies de chemin de fer (CP et CN) au regard du développement du Canada, de Montréal et du cœur du centre-ville*
3. *La synergie d'acteurs influents qui positionnent Montréal sur la scène locale, nationale, continentale et internationale*
4. *L'évolution des manières de penser et de planifier la ville et l'évolution des pratiques architecturales*
5. *Un square métropolitain à caractère national et des formes paysagères novatrices témoignant de l'évolution des pratiques d'aménagement paysager*

6. *Un témoin de l'esprit civique et de l'affirmation socioculturelle des Montréalais*

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) souligne la profondeur et la qualité de la recherche et de l'analyse effectuées par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTE). Ces travaux ont permis de documenter un ensemble de phénomènes et de témoins qui ont influencé et marqué l'évolution de Montréal. Par ailleurs, le CPM signale que la présentation détaillée faite par le BPTE, le 7 décembre dernier, s'est limitée aux quatre premiers motifs et qu'il aurait apprécié que les deux derniers motifs lui soient exposés, compte tenu de leur importance pour la compréhension des lieux et du projet de commémoration. Il estime cependant, en se basant sur l'ensemble de l'information qui lui a déjà été communiquée, être en mesure de statuer sur la demande qui lui a été présentée et de formuler un avis.

Son analyse s'articule autour de trois grands éléments : (1) les motifs justifiant la constitution du site, (2) le périmètre et (3) le titre.

1. **Les motifs de la constitution du site du patrimoine**

Un ensemble de motifs trop englobant et pas assez spécifique au territoire visé

Les motifs mis de l'avant ont certes été prégnants dans la genèse des formes qui demeurent lisibles, mais le CPM estime que leur expression n'est pas spécifique à ce territoire. L'idée d'une dynamique structurante qui se serait exprimée avec une intensité particulière dans ce secteur est intéressante, mais l'action de cette dynamique de développement de la ville, ici exprimée au travers de deux formes marquantes, distinctes et juxtaposées, ne saurait se limiter à ce territoire. Certes, ce dernier recèle un ensemble de témoins remarquables des phénomènes qui sont identifiés, mais la concentration ne suffit pas à caractériser le secteur au point d'en faire le lieu de commémoration de cette dynamique. Les deuxième, troisième et quatrième motifs suggèrent même une extension territoriale, au-delà donc des limites considérées, pour rejoindre et inclure d'autres éléments qui participent à certains des phénomènes identifiés.

Des thématiques fortes, atténuées par l'effet d'un regroupement trop englobant

Si le CPM reconnaît, à l'instar du BPTE, la richesse du secteur qui comporte un ensemble important et varié de témoins matériels d'une qualité exceptionnelle, il estime cependant que l'amalgame des motifs entraîne l'oblitération de phénomènes historiques importants qui méritent d'être soulignés pour eux-mêmes, au premier chef l'ancien square Dominion. Ce square, aujourd'hui Dorchester et place du Canada, a joué un rôle de premier plan dans la constitution d'une partie significative de l'identité montréalaise et canadienne. Or, il se trouve en quelque sorte occulté ou relégué à un rôle mineur dans le site du patrimoine proposé. Le square Dominion possède une richesse de sens et de témoins avec, entre autres, la présence du cimetière qui a été à l'origine de la forme que nous connaissons aujourd'hui, qui en fait une réalité urbaine d'un intérêt patrimonial exceptionnel. Il ne saurait être noyé dans un ensemble plus vaste qui se définit davantage par le contraste des modalités d'expression de ses composantes que par la valeur intrinsèque et particulière de celles-ci. Par ailleurs, le CPM croit que les deux derniers motifs de constitution d'un site du patrimoine, sur lesquels la réflexion est présentement en cours, seraient susceptibles d'apporter des informations éclairantes pour la valeur patrimoniale de l'ancien square Dominion.

2. **Le périmètre**

Dans la foulée de la réflexion sur les motifs, le CPM ne peut souscrire au choix qui sous-tend le projet du site tel que proposé et qui consiste à fonder la délimitation du territoire sur l'idée de la juxtaposition de deux formes urbaines distinctes nées de l'action continue d'un même dynamisme de développement urbain. Il estime qu'on devrait plutôt

miser sur la réalité des témoins qui demeurent et sur la lisibilité des ensembles qu'ils donnent à voir. Le périmètre proposé recouvre un ensemble complexe dont on perçoit mal l'unité. Le CPM estime que l'on doit, par souci d'intelligibilité et conséquemment de communication et de célébration du projet de commémoration, miser sur des entités matérielles qui s'imposent par leurs formes et leurs caractéristiques communes, sur des ensembles lisibles. Ainsi, croit-il qu'il y a lieu de revenir à une approche plus traditionnelle de définition et de constitution de sites du patrimoine; celle-ci amènerait à scinder le territoire de manière à reconnaître distinctement les deux espaces urbains, aux attributs morphologiques singuliers et contrastés, plutôt que de rassembler ces deux entités à l'intérieur d'un même périmètre. La lisibilité de ces attributs doit être un critère de définition du territoire du futur site; la matérialité qui marquera le premier contact avec la signification du site doit s'aborder clairement.

Ainsi, le square Dorchester, la place du Canada et leurs rives constituent une forme urbaine claire d'une richesse patrimoniale exceptionnelle qu'il y a lieu de reconnaître et de raconter pour elle-même. Le CPM estime qu'il n'y a pas lieu de diluer cette histoire en accolant le square à d'autres témoins qui, bien qu'y étant reliés à de multiples égards, présentent leur caractère et leur valeur propres, qu'il y a également lieu de souligner selon leur dynamique particulière. La thématique des réseaux et de la plaque tournante (hub) pourrait ainsi se déployer sur un autre territoire regroupant divers éléments situés ailleurs, mais qui participent de sa logique. On pourrait même dire que, du point de vue du square Dominion, le territoire est trop vaste alors que, de celui de la plaque tournante ou nœud des réseaux de transport, il ne l'est pas suffisamment.

3. Le titre proposé

Le titre *Montréal métropole moderne* recouvre une réalité urbaine très vaste dont on trouve des expressions et des témoins en bien d'autres endroits dans la ville. Le territoire visé n'est donc pas le seul à raconter cette histoire. La notion de modernité ne fait pas l'unanimité, elle recouvre selon les disciplines et les perspectives des réalités physiques et temporelles très différentes. Quant à la notion de métropole, elle réfère à une période historique particulière qui porte ombrage à des temps autres qui ont été tout aussi significatifs dans l'histoire de la ville. Le square Dominion entre autres, aujourd'hui Dorchester et place du Canada, concentre des témoins qui relatent des intentions de représentation et d'affirmation que ne recouvre pas le titre de métropole moderne. Ainsi, le déplacement du centre-ville depuis le Vieux-Montréal vers le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine, donnant naissance au centre-ville moderne, rend-il compte d'une histoire particulière; celle-ci ne devrait pas être estompée par un thème plus circonscrit dans le temps et qui s'attache davantage à d'autres éléments également présents sur le territoire.

En conclusion

En somme, le CPM estime que l'ensemble constitué de l'ancien square Dorchester et de ses abords possède une valeur patrimoniale telle qu'il ne peut être incorporé à un ensemble et à des thématiques qui pourraient contribuer à l'affaiblissement de cette valeur. L'idée de célébrer Montréal en tant que métropole moderne est tout à fait justifiée, mais la réflexion doit se poursuivre à cet égard. Le CPM est également d'avis qu'une trop grande complexité du propos s'oppose à la compréhension des phénomènes et à leur mise en relation avec les témoins qui subsistent. Conséquemment, il estime que ni le titre ni le périmètre qui sont proposés ne sont appropriés.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) souligne l'importance de la constitution de sites du patrimoine pour célébrer l'histoire et l'évolution de la ville, en prenant appui sur des formes variées et les significations et valeurs que celles-ci recèlent. La création de tels sites favorise ainsi l'appropriation par la collectivité des témoins de cette histoire.

Le CPM n'appuie pas, dans sa forme et sa présentation actuelles, la constitution d'un site du patrimoine *Montréal métropole moderne* formé de l'ensemble composé du square Dorchester et de la place du Canada et de leurs rives, d'une part, et du nouveau centre des affaires de Montréal, créé à partir de la gare centrale et bordé par les rues Mansfield, Cathcart, University et Saint-Antoine, d'autre part. Il souhaite un meilleur arrimage, moins ambitieux et moins englobant, entre les thématiques ou motifs et les ensembles de témoins qui subsistent. Le CPM est donc d'avis qu'une action plus cernée s'impose tant dans la délimitation du ou des territoires que dans le choix des motifs que l'on mettra de l'avant. Aussi, recommande-t-il de constituer un premier site du patrimoine, celui de l'ancien square Dominion – l'avis du comité de toponymie de la Ville sera utile pour déterminer le toponyme exact à retenir –, et de poursuivre la réflexion sur celui de la plaque tournante ou nœud des réseaux de transport qui s'articule à la gare centrale, en vue de la constitution éventuelle d'un second site du patrimoine.

La présidente,



Marie Lessard

Le 21 décembre 2009